



DÉLIBÉRATION N° 38/2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 23

Votants : 26

OBJET :

FINANCES

Budget Communal

Budget Primitif 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept mars, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous
la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 14 mars 2025.

Étaient présents : M. Laurent THEVENOT – Mme Laurence DUPONT – M. Jean-Louis ANTONY – Mme Aurélie FERNANDES – Mme Nadège BROSSEAUD – M. Jean-Baptiste BLEHAUT – Mme Lucie PINTO – M. Halim YALCIN – M. Eric DERSIGNY – Mme Florence PLUCHART – M. Julien PIEDPREMIER – M. Yannick ALCACER – M. Emmanuel DENIS – Mme Julie FAITOUT – M. Eric AGBESSI – Mme Véronique CHARTIER – M. Joël DE AMORIM – M. Bruno DARCILLON – Mme Christiane ZELUS – M. Alexis VALLENT – M. Nicolas BONJEAN – Mme Murielle VILLEDIEU – Mme Caroline GUIBOURT.

Étaient représentés :

M. David JARDINE par M. Nicolas BONJEAN.

Mme Colette DESJOURS par Mme Murielle VILLEDIEU.

M. Daniel BAPTISTE par Mme Christiane ZELUS.

Était absent : M. Christophe VIEIRA.

M. Halim YALCIN est désigné secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

M. Jean-Louis ANTONY, Adjoint au Maire en charge des Finances, expose à l'assemblée le contenu du Budget Primitif 2025 du Budget Communal.

Ainsi, le **Conseil Municipal**, M. Jean-Louis ANTONY entendu, et après en avoir délibéré, **par 19 voix « pour » et 7 voix « contre »** :

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2025 du Budget Communal.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS

		II	A
VOTE	RECETTES	6 837 184,87	
	DEPENSES	5 853 382,97	
		+	
REPORTS	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 745 686,19	2 324 586,70
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	1 562 702,41	(si solde positif) 0,00
		=	
Total de la section d'investissement (2)		9 161 771,57	9 161 771,57
VOTE	RECETTES	8 059 472,45	
	DEPENSES	8 170 429,15	
		+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 110 956,70
		=	
Total de la section de fonctionnement (3)		8 170 429,15	8 170 429,15
TOTAL DU BUDGET (4)		17 332 200,72	17 332 200,72

Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture
le : 10.04.2025
Publié ou notifié
le : 10.04.2025

Le Maire,
Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Laurent THEVENOT

